

 **GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.**   
Avocate / Lawyer

---

Le 21 octobre 2020

« Par Système de dépôt électronique »

**Me Véronique Dubois**

Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet : Dossier R-4122-2020, phase 2**

*Gazifère inc. - Demande relative à la fermeture réglementaire des livres pour les périodes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, à l'approbation du plan d'approvisionnement et à la modification des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et du 1<sup>er</sup> janvier 2022*

---

Chère consoeur,

Le Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME) dépose par la présente une demande de frais en lien avec sa participation à la phase 2 du dossier cité en objet.

Bien que le GRAME ait participé activement au dossier par le dépôt d'une demande de renseignements ciblée (C-GRAME-0010) et de commentaires (C-GRAME-0013), le total de cette demande est très inférieur au maximum établi par la Régie dans la décision D-2020-090<sup>1</sup>.

En conséquence, le GRAME demande respectueusement à la Régie de lui octroyer le remboursement de sa demande de frais.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

P.j. (1)  
cc. Me Adina Georgescu, par courriel (pour Gazifère inc.)

---

<sup>1</sup> D-2020-090, p. 8, par. 16